

Projet institutionnel et pédagogique

Bougillon Ensemble



Table des matières

Introduction.....	4
Projet institutionnel.....	4
1. Mission	4
1.1 Capacité d'accueil.....	4
1.2 Locaux.....	4
1.3 Inscription.....	5
1.3.1 Finance d'inscription	5
1.3.2 Pourcentage fixe.....	5
1.3.3 Priorité d'inscription.....	5
1.3.4 Admission	5
1.3.5 Résiliation	5
1.4 Horaires	6
1.5 Prix de pension	6
1.6 Santé.....	6
1.7 Rencontre des parents	6
1.8 Colloques	6
2 La structure au quotidien	6
2.1 La journée de votre enfant.....	7
2.2 Le personnel	7
2.2.1 Formation continue.....	7
2.2.2 Collaboration externe.....	7
2.2.3 Cahier des charges.....	7
3 Divers.....	7
Projet pédagogique	8
4 Accueil	8
4.1 Adaptation.....	8
4.2 Accueil en journée	8
4.2.1 Matin	8
4.2.2 Midi.....	8
4.2.3 Après-midi	9
4.3 Arrivées et départs	9

4.4 Pedibus	9
5 Activités	9
5.1 Mouvement	10
5.2 Nature et jardin	10
5.3 Jeux	10
5.4 Devoirs	10
5.5 Moments libres	10
5.6 Activités vacances	10
6 Partage et rencontre	10
7 Relations	11
7.1 Rencontres des parents	11
7.1.1 Les entretiens	11
7.1.2 Les fêtes et apéritifs	11
7.2 Communication	11
7.3 Soins	11
7.4 Médicaments, maladie	11
8 Développement de l'enfant	12
8.1 Autonomie	12
8.2 Socialisation	12
8.3 Sécurité	12
8.3.1 Intérieure	12
8.3.2 Extérieure	12

Introduction

Bougillon Ensemble est une association à but non lucratif dont l'activité est de gérer différents groupes d'enfants en âge de scolarité de la 1^{ère} Harmos à la 8^{ème} Harmos. La gestion de la structure est assurée par un comité et une direction.

La structure est implantée au sein d'un bâtiment situé au centre du village de Coffrane et bénéficie d'un cadre exceptionnel, proche de la nature, avec une cour, un espace vert et un jardin potager.

Le cadre est idéal pour axer la pédagogie sur la découverte de la nature et du mouvement.

Projet institutionnel

1. Mission

La structure a pour mission de :

Prendre le temps d'accueillir des enfants dans un espace adapté, de les encadrer, de leur apprendre à vivre en collectivité tout en leur offrant des moments de découvertes, d'évasion, de jeux, de partage afin de favoriser un développement personnel harmonieux.

Offrir aux parents la possibilité d'aller travailler en étant confiants et en leur permettant d'assurer un équilibre familial sein.

Regrouper et faire collaborer des personnes qui ont des intérêts communs et l'envie de faire évoluer et grandir la structure ensemble.

1.1 Capacité d'accueil

Actuellement, la capacité d'accueil est de 39 enfants par jour.

1.2 Locaux

Les enfants sont accueillis au sein de plusieurs pièces.

Les salles sont spacieuses et chaleureuses. Chacune a une fonction spécifique.

Le vestiaire, on y range les pantoufles, vestes, chaussures. C'est à cet endroit que les accueils et les départs se font avec les parents.

La salle d'eau, on y trouve un grand lavabo, deux toilettes séparées et deux urinoirs de hauteurs différentes. Les enfants trouvent leur brosse à dents sur l'arbre à brosses à dents à leur disposition. C'est également dans cet espace que se trouvent les machines à laver et sécher le linge.

Dans le fond de la salle d'eau se trouvent les WC adultes séparés de ceux des enfants.

Le local technique regroupe le stock de produits et la réserve alimentaire. Seul le personnel de *Bougillon Ensemble* a accès à cette pièce.

La cuisine est l'endroit où sont préparés les repas et les goûters. La vaisselle de tous les repas est gérée par le personnel tout au long de la journée.

La salle d'accueil est principalement utilisée pour les jeux de sociétés et le dessin. Elle sert d'extension à la salle à manger lors du repas et du goûter. Dans cette salle se trouve le bar d'accueil, endroit qui représente le coin des adultes.

La salle à manger principale est utilisée pour les déjeuners, dîners et goûters. Le bar permet le rangement de la vaisselle et l'accès à un point d'eau.

Cette salle est également dédiée au bricolage tel que la peinture (à table ou sur le mur de peinture) et le collage.

La première salle de devoirs, propose tout ce qu'il faut pour que les enfants puissent accomplir leurs tâches. Au nombre de 6 à la fois, les enfants sont installés de manière « standard » assis.

La deuxième salle de devoirs, propose tout ce qu'il faut pour que les enfants puissent accomplir leurs tâches en mouvement. Les enfants peuvent être 3 ou 4 à la fois.

La salle de jeux regroupe tous les jeux symboliques. Elle est organisée par espaces définis.

La salle calme, dédié à la détente, où les enfants peuvent écouter de la musique, et lire des livres tout en se reposant sur de confortables canapés et poufs.

La salle de mouvement est organisée de façon à privilégier la motricité fine et globale, le rythme et le mouvement. Du matériel varié est à disposition.

1.3 Inscription

Dans un premier temps, l'inscription d'un enfant peut se faire en remplissant une feuille de préinscription. Cette dernière permet de créer un contact entre la structure et la famille.

Dans un deuxième temps, les parents sont invités à venir à la structure avec l'enfant afin de faire connaissance, de prendre les premiers repères et de remplir les documents.

Le contrat peut être pour une fréquentation régulière, irrégulière ou ponctuelle.

Un enfant est inscrit et accueilli lorsque la structure est en possession du contrat signé, des documents complémentaires demandés et du montant de la finance d'inscription.

1.3.1 Finance d'inscription

La finance d'inscription s'élève à CHF 200.- pour le 1^{er} enfant et à CHF 100.- pour les suivants.

Le montant versé lors de l'inscription est remboursé si les conditions de résiliation sont respectées.

Dans le cas contraire, le montant est gardé par la structure.

1.3.2 Pourcentage fixe

Le pourcentage de fréquentation est déterminé lors de l'inscription. Il peut être régulier, irrégulier ou ponctuel en fonction des besoins de la famille et se doit d'être respecté.

1.3.3 Priorité d'inscription

Actuellement, les inscriptions sont prises selon l'ordre des préinscriptions reçues et selon les disponibilités, tout en essayant de favoriser les fratries.

1.3.4 Admission

Un enfant est admis lorsque les conditions d'inscription du règlement sont remplies.

1.3.5 Résiliation

La résiliation d'un contrat peut être faite par chacune des deux parties en faisant référence au règlement pour les subtilités et les délais.

1.4 Horaires

La structure propose un accueil en période scolaire comme suit :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Bloc matin	6.30-11.30	6.30-8.30	6.30-11.30	6.30-8.30	6.30-8.30
Bloc midi	11.30-13.30	11.30-13.30	11.30-13.30	11.30-13.30	11.30-13.30
Bloc a-m	13.30-18.30	13.30-18.30	13.30-18.00	13.30-18.30	13.30-18.00

En période de vacances la structure est ouverte de 7h00 à 18h00. Le plan des congés et fermeture de la structure est distribué en fin d'année pour l'année suivante.

1.5 Prix de pension

Le montant de la prise en charge est déterminé par le taux de fréquentation de l'enfant et par le chiffre 2.6 de la déclaration d'impôts. Pour les parents non mariés, les deux revenus sont additionnés.

1.6 Santé

Les enfants présentant des symptômes en arrivant à l'accueil sont pris en charge suite à l'échange entre les parents et le personnel formé.

Suivant la maladie ou la contamination (poux par exemple), ils sont acceptés moyennant un traitement de 48h00 minimum.

Si un symptôme est fortement présent ou que l'état général de l'enfant est mauvais, l'équipe éducative demande aux parents de venir chercher l'enfant.

1.7 Rencontre des parents

Les parents ont l'occasion de se rencontrer lors des apéritifs prévus pendant l'année.

Ils peuvent également participer aux séances proposées pour différentes raisons ou traitement de certains thèmes.

Ils ont la possibilité de demander une rencontre entre parents avec l'équipe éducative ou avec la Direction.

1.8 Colloques

L'équipe éducative se retrouve à quinzaine afin d'échanger, de se positionner, d'organiser la vie de *Bougillon Ensemble*.

Les colloques permettent de reprendre les informations, de les partager, et de gérer les situations concernant les enfants, les familles, l'organisation, la pédagogie, etc.

Ils permettent de faire évoluer la structure. Ils sont transcrits sur P.V. et classés.

2 La structure au quotidien

La structure peut accueillir 39 enfants par jour.

Elle propose le déjeuner pendant le bloc du matin, les 10h pendant la matinée continue, le repas lors de la tranche horaire de midi et le goûter dans l'après-midi.

L'équipe éducative encadre les enfants tout au long de la journée.

2.1 La journée de votre enfant

Les enfants viennent à *Bougillon* suivant une inscription définie lors du contrat.

La journée type se déroule comme suit :

Accueil du matin, votre enfant déjeune ou non à la structure. Il choisit une occupation, une activité jusqu'au moment de se préparer et de partir à l'école.

S'il n'a pas l'école, il sera encadré par l'éducatrice présente.

Accueil du midi, votre enfant est attendu après l'école. Il peut faire des devoirs, jouer, aller dehors, etc.

Il retrouve tous ses camarades lors du regroupement. Il passe à table.

Lorsque le repas est terminé, il débarrasse, va se brosser les dents et se laver le visage.

Jusqu'au moment de se préparer et de partir à l'école, il continue ses occupations.

S'il n'a pas l'école, il sera encadré par l'éducatrice présente.

Votre enfant est finalement accueilli pour la fin de journée.

Il peut faire des devoirs, jouer, aller dehors.

Il retrouve tous ses camarades lors d'une activité commune avant de prendre le goûter. Il passe à table.

Jusqu'au moment de partir à la maison, il continue ses occupations ou prend part aux activités proposées par l'éducatrice.

Il a la possibilité de demander la participation, l'aide ou l'avis des éducatrices en tout temps.

Départ de fin de journée, il fait le « top'la » aux éducatrices et part.

2.2 Le personnel

Le personnel éducatif est formé et engagé selon les réglementations en vigueur.

La formation ainsi que le taux d'encadrement doivent correspondre au nombre d'enfants accueillis.

2.2.1 Formation continue

Les membres de l'équipe éducative sont encouragés à suivre des cours de formation continue.

2.2.2 Collaboration externe

L'équipe éducative peut collaborer avec les services externes selon nécessité pour la prise en charge d'un enfant.

2.2.3 Cahier des charges

Les cahiers des charges sont à dispositions auprès de la Direction.

3 Divers

Le présent projet institutionnel est appliqué pour l'accueil en période scolaire ainsi que pour l'accueil en période de vacances scolaires.

Le règlement accompagnant le contrat précise les points administratifs essentiels.

La Direction se réserve le droit, en tout temps, de modifier le présent projet institutionnel.

Projet pédagogique

4 Accueil

Avant le premier jour de fréquentation, les parents et les enfants seront invités pour venir visiter les lieux et faire connaissance avec le personnel éducatif et la direction.

4.1 Adaptation

Une adaptation est suggérée pour les plus petits (4-5 ans). Deux jours de fréquentation pendant l'horaire vacance permettent un accompagnement agréable et tranquille et permet à l'enfant de prendre ses premiers repères.

4.2 Accueil en journée

Les enfants sont accueillis de 6h30 à 18h30 le lundi, mardi et jeudi, et de 6h30 à 18h00 le mercredi et vendredi.

Lors des horaires vacances, les enfants sont accueillis de 7h00 à 18h00 tous les jours.

4.2.1 Matin

Le matin, les enfants sont accueillis à la structure. Ils se mettent gentiment en route.

Moments de partage lors du déjeuner ou/et des jeux jusqu'au moment de partir à l'école.

Lors du déjeuner, les enfants sont encouragés à faire et à se servir seul, à demander à leurs camarades de leur passer ce dont ils ont envie ou besoin. Les adultes sont toujours présents afin de leur apporter l'aide nécessaire. Il existe plusieurs modules de déjeuner.

L'ambiance de table doit être agréable, légère, drôle et respectueuse. Le temps à disposition est précieux pour pouvoir instaurer le meilleur climat possible.

Les enfants sont accompagnés d'une adulte lorsqu'ils se lavent les dents et le visage, ils apprennent et expérimentent.

Les écoliers se préparent alors que les plus petits n'ayant pas l'école profitent de jouer jusqu'à ce que l'éducatrice propose l'activité de la matinée.

Les uns suivent le rythme de l'école, les autres suivent le rythme de *Bougillon*. Vers 10h00, chacun prend le goûter proposé par l'éducatrice présente.

La fin de matinée est animée par des jeux, des activités, des bricolages, des balades.

4.2.2 Midi

A la sortie des classes, les enfants de chaque collège, Geneveys/Coffrane et Coffrane, sont accueillis par des adultes. Ils sont accompagnés jusqu'à la structure à pied.

Avant le repas, tous les enfants sont regroupés afin d'échanger ou de chanter.

Suite à cela, les enfants se rendent à table en regardant où se trouve leur set.

Après le dîner, les enfants se lavent les dents et le visage, accompagnés d'une adulte, puis trouvent une occupation jusqu'au moment de partir à l'école.

L'accueil de midi est relativement court, de ce fait, il est axé sur l'apprentissage des règles de bases imaginées et imagées ensemble.

Les enfants sont répartis par table ce qui permet une ambiance calme et un partage agréable avec les camarades. Un adulte est généralement présent à chaque table.

Ils sont encouragés à goûter de tout, à demander une portion en lien avec leur appétit et à terminer ce qu'ils ont demandé. Dans le cas où un enfant ne termine pas son assiette, il jettera lui-même, avec l'aide d'un adulte, les restes dans le seau du compost.

Après un instant de jeux, les écoliers se préparent pour partir alors que les plus petits restent dans leurs occupations.

4.2.3 Après-midi

De même que pendant la matinée, l'éducatrice propose une activité, un bricolage, ou encore une balade aux enfants n'ayant pas l'école. Il est également prévu un moment pour faire les devoirs. A la sortie des classes de l'après-midi, les enfants sont accueillis par une adulte et accompagnés jusqu'à la structure à pied.

Jusqu'au goûter, chacun a la possibilité d'aller jouer dehors, ou de trouver une occupation à l'intérieur.

Un petit regroupement permet de présenter le goûter et de rappeler les règles à table. Le moment du goûter représente un moment tranquille de partage. Les enfants commencent par manger des fruits et ont une suite différente chaque jour. La portion de la suite est généralement proportionnelle à la quantité de fruits mangés.

Suite à cela, les enfants sont occupés de différentes manières jusqu'au moment de partir à la maison.

L'accueil de l'après-midi permet plus de fantaisie dans le choix des occupations, jeux et bricolages. Les enfants font part de leurs besoins, de leurs désirs de matériel ou/et de leurs envies de bouger. Le personnel éducatif profite de proposer des activités connues ou nouvelles.

4.3 Arrivées et départs

Lors des arrivées et départs des enfants, les membres de l'équipe éducative ont besoin d'un échange avec les parents.

Ses moments de discussions permettent aux éducatrices de regrouper des informations et/ou d'en donner.

Dans le cas où les enfants arrivent et partent seuls, les parents doivent transmettre par téléphone ou mail une information devant être connue par l'équipe éducative.

A l'inverse, l'équipe éducative se permet de téléphoner aux parents afin de transmettre une information importante.

4.4 Pedibus

Les enfants sont accompagnés pour les trajets entre la structure et l'école. L'équipe éducative implique les enfants dès la première Harmos afin de leur apprendre les attitudes à adopter ainsi que les règles de sécurité.

Pour chaque pedibus, les enfants portent un gilet ou un baudrier fourni par l'école.

Afin de faciliter les déplacements, les parapluies et autres accessoires peu recommandés (chaussures à roulettes par exemple) sont interdits.

Dès la cinquième Harmos, les enfants ayant un horaire décalé (déplacement en bus, REX, fin à 16h10) font le trajet sans accompagnant. Un temps d'adaptation est prévu dès la rentrée scolaire et jusqu'aux vacances d'octobre. Ensuite, l'enfant gagne en autonomie.

5 Activités

Les activités au sein de *Bougillon* sont variées et nombreuses. Elles sont parfois ciblées, parfois libres. Le personnel éducatif gère les moments d'activités selon le besoin des enfants et de l'organisation du groupe. La ligne principale est basée sur le mouvement, la nature et le partage.

5.1 Mouvement

Très présent à *Bougillon*, le mouvement est utilisé pour que les enfants se découvrent eux-mêmes et qu'ils découvrent les autres.

Dans le respect du rythme de chacun, le mouvement a pour but l'expérimentation, le partage, la création, la découverte, la curiosité, l'autonomie.

5.2 Nature et jardin

Accueillis dans un cadre proche de la nature, les enfants de *Bougillon* sont rapidement en lien avec les éléments naturels. Les pedibus et les balades permettent d'observer et de profiter des paysages quotidiennement différents.

Les déplacements à la forêt, à l'étang et dans d'autres environnements permettent l'observation, la contemplation, la découverte, l'expérimentation.

L'accès au jardin potager développe la curiosité, le savoir, les sens. Au fil des saisons, les activités sont programmées. De manière cyclique, toutes les étapes de la vie du jardin sont traversées. Passant de la création du compost à son utilisation, de la préparation de la terre à son exploitation et de la récolte des fruits, légumes, herbes aromatiques et fleurs à la dégustation, chacun a l'occasion de découvrir à son rythme.

5.3 Jeux

Source de partage, parfois de conflits, les jeux sont utilisés pour permettre aux enfants de prendre conscience d'eux-mêmes et des autres.

Chaque individu est sensibilisé aux règles, à l'écoute, au fair-play, à la concentration, à la communication, à l'implication, sans oublier de rire, et de jouer.

5.4 Devoirs

Sauf demande spécifique des parents, les devoirs ne sont pas obligatoires.

Ils sont suggérés et dans le cas où ils sont faits, ils ne sont pas toujours corrigés.

Les enfants motivés sont accompagnés dans la mesure du possible dans leurs devoirs.

Les parents restent responsables quant à la vérification et aux corrections.

5.5 Moments libres

Les moments appelés libres sont les moments où les enfants ont le choix de s'occuper comme ils le désirent moyennant l'avis d'une éducatrice.

5.6 Activités vacances

Les occasions d'activités extraordinaires sont facilitées en période de vacances scolaires.

Toujours basé sur la base de la pédagogie, les activités varient en visitant de nouveaux lieux, en utilisant les transports en commun, en pratiquant un sport, en découvrant un nouvel environnement naturel, en soignant des animaux, etc.

6 Partage et rencontre

La structure est installée au rez-de-chaussée d'un bâtiment composé de plusieurs petits appartements. Ces derniers sont loués, dans la mesure du possible, à des personnes en préretraite ou retraite.

La rencontre entre les locataires et les enfants représente un bel outil pour l'apprentissage de la Vie.

L'Enfant comprend ce qui lui est expliqué, il assimile encore mieux lorsqu'il peut vivre de lui-même.

Les personnes en âge de la retraite cherchent souvent à avoir, l'espace de quelques instants, un peu de Vie. Quoi de mieux que de réunir les générations.

Bougillon Ensemble permet le partage. Ecouter les récits des anciens qui transmettent un savoir et des connaissances. Autour d'une table, dans le jardin ou le verger, s'intéresser les uns aux autres. Permettre aux enfants de partager ce qu'ils apprennent. De la lecture pour montrer les nouveaux livres, les jeux de sociétés qui ont évolués, tout autant de moyens pour laisser place à la discussion et au partage.

A la salle commune de la maison ou dans les pièces de la structure d'accueil, les rencontres se font naturellement et régulièrement.

7 Relations

7.1 Rencontres des parents

Le personnel éducatif rencontre les familles pour un entretien lors de l'inscription des enfants afin de présenter la structure et de prendre en considération les besoins et les attentes.

7.1.1 Les entretiens

Des entretiens sont programmés en tout temps suivant le besoin des familles ou de la structure.

7.1.2 Les fêtes et apéritifs

Les fêtes ou apéritifs organisés durant l'année permettent un échange moins officiel. Le cadre est différent et permet des discussions plus élargies.

7.2 Communication

La majorité des échanges entre les parents et la structure a lieu lors des arrivées et départs des enfants et permet la transmission d'informations des parents à la structure et inversement. Différentes informations peuvent être communiquées par le biais du téléphone ou des courriels. Les parents doivent avertir d'un quelconque changement ou d'une éventuelle absence d'un enfant.

7.3 Soins

Les soins demandés par les parents sont prodigués aux enfants dans la mesure des compétences de l'équipe éducative.

En cas de blessures à la structure, les éducatrices prodiguent les soins nécessaires et avertissent les parents de manière directe si nécessaire, ou lors du départ pour information.

7.4 Médicaments, maladie

En cas de maladie, malaise, fièvre, une éducatrice avise les parents par téléphone et agit selon le mode opératoire établi.

En cas de traitement de fond, l'éducatrice veille à la bonne prise du médicament selon le mode opératoire indiqué par les parents. Ces derniers doivent impérativement fournir la feuille de médication avec le médicament à administrer.

8 Développement de l'enfant

8.1 Autonomie

Une grande place est laissée à l'autonomie à *Bougillon*, l'équipe incite et accompagne les enfants à découvrir par eux-mêmes tout en offrant un cadre sécurisé.

8.2 Socialisation

L'accueil collectif proposé à *Bougillon* permet aux enfants de se socialiser à tout moment de la journée. Les repas sont l'occasion pour chacun d'apprendre la bienséance, et les activités permettent d'apprendre le respect de l'autre.

8.3 Sécurité

Les règles de sécurité permettent de fixer un cadre stable. Certaines sont établies et illustrées avec les enfants, d'autres proviennent de l'équipe éducative et de la direction.

L'équipe éducative favorise la sécurité afin de pouvoir profiter pleinement des activités et moments partagés en ayant du plaisir.

8.3.1 Intérieure

Les enfants évoluent au sein de la structure sous le regard bienveillant des éducatrices présentes et en suivant les règles de vie établies ensemble.

Des activités sont organisées dans la salle de psychomotricité. Comme pour chaque activité, une éducatrice est toujours présente et énonce les règles favorisant la sécurité des enfants.

8.3.2 Extérieure

Les enfants connaissent les règles de vie de jeux à l'extérieur ainsi que les règles de sécurité du pedibus.

Lors des trajets entre l'école et la structure, les enfants s'arrêtent aux endroits stratégiques afin d'éviter que le groupe ne se disperse, et sont sollicités pour appliquer les règles de sécurité de la route.